DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 15 OCTOBRE 2019

Délibération n° 2019.10.317

Accompagnement des programmes du CréaLAB sur le 1er semestre 2019 : attribution d'une subvention **LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 09 octobre 2019

Secrétaire de séance : Denis DUROCHER

Membres présents:

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Patrick BOURGOIN à Laïd BOUAZZA, José BOUTTEMY à Véronique ARLOT, Danielle CHAUVET à Anne-Sophie BIDOIRE, Bernard CONTAMINE à Zahra SEMANE, Jean-Claude COURARI à Jean-Marie ACQUIER, Michel GERMANEAU à Denis DOLIMONT, Joël GUITTON à Philippe VERGNAUD, Elisabeth LASBUGUES à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Pascal MONIER à Véronique DE MAILLARD, François NEBOUT à Annie MARAIS, Jean-Philippe POUSSET à Vincent YOU, Christophe RAMBLIERE à Michel BUISSON, Gérard ROY à Sabrina AFGOUN, Eric SAVIN à Gilbert CAMPO

Excusé(s):

André BONICHON, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Danielle CHAUVET, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2019

DELIBERATION N° 2019.10.317

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - RECHERCHE : Monsieur DAURE

ACCOMPAGNEMENT DES PROGRAMMES DU CREALAB SUR LE 1ER SEMESTRE 2019 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Le CréaLAB est une plate-forme expérimentale ouverte de soutien à la co-création, à la créativité et à l'entrepreneuriat sur le GrandAngoulême ouverte en 2015. Plusieurs actions ont été mises en œuvre et un partenariat s'est structuré depuis 2019 avec la Technopole EUREKATECH.

Les actions menées par l'association au 1er semestre ont consisté :

- à l'organisation d'ateliers avec le Cnam-Enjmin, le SPN, l'Adie, les Petits débrouillards.
- à l'accompagnement des créateurs en amont de leurs projets de création sur l'utilisation des outils présents au CréaLAB.

Au regard des actions menées et conformément aux engagements de GrandAngouleme, un accompagnement de 2 500 € pourrait leur est apporté.

Il est à noter qu'au regard de la mise en place de la Technopôle, le CreaLAB a rejoint le Technoparc Krysalide et qu'une partie des activités seront transférées à EurekaTech.

Cependant, après 3 années de fonctionnement et d'expérimentation, l'évaluation a montré qu'il n'était pas possible d'atteindre un modèle économique pérenne.

Il est rappelé que ne peut pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie et emploi du 2 octobre 2019,

Je vous propose:

D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 2 500 € au CréaLAB afin d'accompagner les programmes menés sur le 1^{er} semestre 2019.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les documents afférents.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	Affiché le :
22 octobre 2019	23 octobre 2019